

Progression EMC – Année 1

	Connaissances, capacités et attitudes visées	Année 1	Période				
		Objets d'enseignement	P1	P2	P3	P4	P5
1. La sensibilité Soi et les autres	Identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, la nature, débats portant sur la vie de la classe.	- Connaissance et reconnaissance des émotions de base (peur, colère, tristesse, joie). - Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions. - Expérience de la diversité des expressions des émotions et des sentiments. MESSAGES CLAIRS					
		ART / LITTÉRATURE :					
		EPS : Danse					
	Se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur.	- Travail sur les règles de la communication. CONSEILS D'ÉLÈVES					
	Prendre soin de soi et des autres.	- Le soin du langage : langage de la politesse. - Le soin du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain. - Le soin des biens personnels et collectifs. - L'intégrité de la personne.					
	Accepter les différences.	- Le respect des pairs et des adultes. Les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...) - Le respect des différences, interconnaissance, tolérance. - La conscience de la diversité des croyances et des convictions.					
	Identifier les symboles de la République présents dans l'école.	- Connaître les valeurs et reconnaître les symboles de la République française : le drapeau.					
	Apprendre à coopérer.	- Initiation aux règles de la coopération.					

2. Le droit et la règle Des principes pour vivre avec les autres	Adapter sa tenue, son langage et son comportement aux différents contextes de vie et aux différents interlocuteurs.	- Initiation à la distinction des registres de langue.					
	Respecter les autres et les règles de la vie collective. Participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat.	- Les règles de vie de la classe et de l'école (élaborées par les élèves). - Les droits et les devoirs de l'enfant et de l'élève (la charte d'usage des Tuic de l'école (B2i-1), la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) : art. 2, 6, 9. DISCUSSIONS À VISÉE PHILOSOPHIQUE					
	Comprendre que la règle commune peut interdire, obliger, mais aussi autoriser. Connaître ses droits et les moyens de les faire valoir.	- Initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (cf document Aper). - Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions. DVP					
	Comprendre qu'il existe une gradation des sanctions et que la sanction est éducative (accompagnement, réparation...).	- Initiation au vocabulaire de la règle et du droit (règle, règlement, loi...). CONSEILS D'ÉLÈVES					
	Connaître quelques principes et valeurs fondateurs d'une société démocratique.	- Les droits et les devoirs de l'élève. - L'égalité de droit entre les femmes et les hommes.					
3. Le jugement Penser par soi-même et avec les autres	Exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue et un choix personnels.	- Le choix, sa justification. - Connaissance de quelques structures simples de l'argumentation (connecteurs et lexique). - Les raisons qui font juger une action bonne ou mauvaise. APPROCHE DU JUSTE, DE L'INJUSTE, DU BIEN, DU MAL DILEMMES MORAUX					
	S'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres.	CONSEILS D'ÉLÈVES DVP					
	Aborder la laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire.	- Initiation aux différences entre penser, croire et savoir.					
	Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.	- La notion de bien commun dans la classe et dans l'école. - Les valeurs personnelles et collectives.					

4. L'engagement Agir individuellement et collectivement	Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres. S'impliquer dans la vie scolaire (actions, projets, instances...).	Je m'engage, je respecte mes engagements.					
	Réaliser un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...).	Projet(s) :					
	Coopérer en vue d'un objectif commun.	Tutorat, coopération, médiation par les pairs.					
	Expliquer en mots simples la fraternité, la solidarité.						
	Prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école.	- Le secours à autrui : sens du discernement, en lien avec le dispositif et l'attestation « apprendre à porter secours » (APS). (cf grille APS). - La participation démocratique. - La responsabilité. - Le développement durable : Projet 1 :					
S'impliquer progressivement dans la vie collective à différents niveaux.							